



Communiqué de presse

Vendredi 5 avril 2024

Ouverture des inscriptions au don d'arbres

Les inscriptions pour recevoir gratuitement des arbres à planter sur des parcelles privées ouvrent du lundi 8 avril au dimanche 14 juillet. Lors de l'édition précédente, le don d'arbres dépassait la barre symbolique des 1000 arbres. Intérêt du dispositif : boiser les surfaces privées, là où la collectivité ne peut pas directement planter, pour rafraîchir la ville et favoriser la biodiversité. Cette année, la Ville renouvelle l'opération et souhaite toucher davantage les propriétaires de grandes parcelles, tels que des copropriétaires, des institutions publiques et des entreprises. Un courrier leur sera ainsi adressé pour les informer de l'opération.

Lutte contre les îlots de chaleur, sources de biodiversité et d'embellissement... Les arbres offrent de nombreux bénéfices. Cette action s'inscrit dans la stratégie de l'arbre de Grenoble visant à préserver et intensifier le patrimoine arboré.

Le don d'arbre permet de boiser les parcelles privées, parfois de simples pelouses ne permettant aucun bénéfice en termes de biodiversité ou de rafraîchissement. Ces parcelles représentent 200 hectares dans la ville. Les bénéficiaires reçoivent aussi des conseils afin d'entretenir ces jeunes arbres, de les planter au bon endroit et au bon moment.

Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 14 juillet, sur la plateforme «[Végétalise ta Ville](#)».

Les propriétaires de jardins peuvent récupérer jusqu'à 4 arbres, les copropriétés et entreprises 30 pour leur copropriété ou leur entreprise et 80 pour les collèges et les lycées.

Les professionnel·les et les habitant·es pourront récupérer leurs arbres en fin d'année, pendant la saison de plantation.

VÉGÉTALISE TA VILLE!
ARBRES OFFERTS
Inscription sur vegetalise.grenoble.fr
Jusqu'au 14 juillet 2024

- × 4 par jardin
- × 30 par copropriété entreprise
- × 80 par collège, lycée

28 essences d'arbres sont à donner :

Arbres d'ombrage

Pour se protéger de la chaleur, d'un vis-à-vis ou embellir

Espèces locales résistantes à la sécheresse

Les plus utiles à la biodiversité

- ▶ Bois de Sainte Lucie (*Prunus mahaleb*)
- ▶ Chêne Pubescent (*Quercus pubescens*)
- ▶ Chêne Sessile (*Quercus petraea*)
- ▶ Chêne Vert (*Quercus ilex*)
- ▶ Erable à feuilles d'obier (*Acer opalus*)
- ▶ Erable Champêtre (*Acer campestre*)
- ▶ Erable de Montpellier (*Acer monspessulanum*)
- ▶ Merisier (*Prunus avium*)
- ▶ Pin Sylvestre (*Pinus sylvestris*)
- ▶ Pistachier térébinthe (*Pistacia terebinthus*)
- ▶ Tilleul à Petites Feuilles (*Tilia cordata*)

Autres espèces résistantes à la sécheresse

Arbres fruitiers résistants à la sécheresse

- ▶ Cultivar d'arbre colonnaire haut mais à port étroit (Chêne, Tilleul, Charme... selon disponibilités)
- ▶ Chêne chevelu (*Quercus cerris*)
- ▶ Frêne à fleurs (*Fraxinus ornus*)
- ▶ Micocoulier de Provence (*Celtis australis*)
- ▶ Pin parasol (*Pinus pinea*)

Arbres fruitiers résistants à la sécheresse

Pour produire, savourer et embellir

Les variétés de chaque espèce ne sont pas au choix et dépendront des stocks disponibles. Exemples de variétés de pommiers : Gala, Golden, Granny Smith.

- ▶ Abricotier ou Biriccocolo (*Prunus armeniaca* ou *Prunus x dasycarpa*)
- ▶ Amandier à floraison tardive (*Prunus amygdalus*)
- ▶ Cognassier commun (*Cydonia oblonga*)
- ▶ Figuier (*Ficus carica*)
- ▶ Néflier (*Nespilus germanica*)
- ▶ Noisetier commun (*Corylus avellana*)
- ▶ Noyer (*Juglans regia*)
- ▶ Pêcher (*Prunus persica*)
- ▶ Plaqueminer (*Diospyros kaki*)
- ▶ Poirier (*Pyrus communis*)
- ▶ Pommier (*Malus domestica*)
- ▶ Prunier (*Prunus domestica*)

